COFFRE-FORT NUMÉRIQUE

PARTAGEZ & STOCKEZ VOS DOCUMENTS RH

La distribution des bulletins de salaires se fait encore trop souvent par mail ; pourtant cette pratique n'est ni conforme, ni sécurisée et peut donc entrainer des sanctions pénales pour les entreprises.

Notre solution de dématérialisation pour :

Dématérialiser et **archiver**, dans un coffre-fort employeur, **les bulletins de paie.**

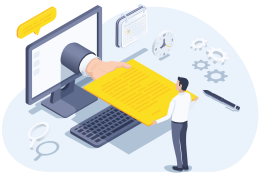

Distribuer en toute sécurité les bulletins de paie auprès des salariés grâce à un **coffre-fort numérique, personnel, gratuit et disponible à vie.**

Les avantages du coffre-fort numérique

- ✓ Un **archivage** à vocation probatoire
- ✓ **Traçabilité des opérations réalisées**, disponibles et accessibles pour l'utilisateur
- ✓ Un **accès utilisateur** dans le temps exclusif et sécurisé
- ✓ La possibilité de **récupérer les documents et les données stockées** sur le coffre

Le coffre-fort numérique fait partie de notre offre solution SIRH collaborative.
Notre plateforme collaborative inclut de nombreuses fonctionnalités :

- ✓ Self-onboarding du salarié
- ✓ Gestion des absences, congés, télétravail
- ✓ Agenda d'équipes
- ✓ Saisie des variables de paie
- ✓ GED RH
- ✓ et bientôt la signature électronique.

ERECApluriel
Meilleurs ensemble !

POURQUOI ADOPTER NOTRE SOLUTION DE DÉMATÉRIALISATION ?

Un coffre-fort conforme au RGPD et aux certifications

Notre coffre-fort bénéficie des certifications suivantes : Certification NF 203 CCFN (Coffre-fort numérique), Certification AFAQ VP2 (RGPD), Conformité NF Z42-025 (Bulletin paie numérique), Certification NF 461 SAE (Archivage électronique) qui permettent notamment de répondre aux exigences règlementaires du code du travail de remise et d'archivage des bulletins de paie ou encore à l'archivage de tous les documents originaux électroniques (Code Civil).

Vocation probatoire

Notre solution d'archivage électronique garantit la valeur probatoire de tous les documents numériques déposés dans le coffre-fort.

Publipostage des bulletins de paie

Publipostez manuellement ou automatiquement les bulletins de paie. En cas de refus de dématérialisation, vous pouvez gérer l'envoi automatique des fiches de paie par la poste, via notre interface.

Espace de stockage personnel

Les salariés disposent d'un espace de 10 Go gratuit pour conserver et consulter leurs documents personnels déposés par leurs soins, ou remis par leur employeur ou récupérés par les + de 1000 collecteurs.
L'authentification est facilitée grâce à France Connect.

Notre coffre-fort, c'est aussi :

Le suivi des dépôts de bulletins de paie, une solution accessible sur ordinateur et via des applications mobiles (IOs et Android), une fonction d'export et de réversibilité.

Moins d'impressions, plus de temps pour des tâches à valeur ajoutée

Dites adieu aux impressions papier et optimisez votre temps de distribution des bulletins de paie.

Une solution toujours en phase avec la loi et vos besoins

Nos experts sont en veille constante pour adapter nos produits au regard des évolutions règlementaires et de vos retours.

La sécurité et l'archivage de vos données en France

Le traitement et le stockage de vos données sont un sujet sensible.
C'est pourquoi vos données sont archivées sur nos serveurs en France.

ERECApluriel
Meilleurs ensemble !
CONSEIL AUX ENTREPRISES | EXPERTISE COMPTABLE

Envie d'en savoir plus ?
Nos équipes sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous faire une démonstration de nos produits.

polerh@erecapluriel.fr

Voir la vidéo